




SESSION  
27/09/2022

Envoyé en préfecture le 03/10/2022  
Reçu en préfecture le 03/10/2022  
Affiché le   
ID : 007-210703195-20220927-DELIB862022-DE

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

## COMMUNE DE LE TEIL

# EXTRAIT

### du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice : 29  
Présents : 21  
Absents : 8

L'An Deux Mille Vingt Deux, le vingt-sept septembre dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 21 septembre 2022 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 29  
Abstention :  
Contre :  
NPPV:

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Diatta, Gaillard, Galiana, Gleyze, Griffé, Guillot, Heyndrickx, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Chezeau (pouvoir à Mme Tolfo), M. Dersi (pouvoir à M. Mazeyrat), Mme Faure-Pinault (pouvoir à M. Noël), Mme Garraud (Pouvoir à M. Boukal), M. Jouve (pouvoir à M. Peverelli), Mme Keskin (pouvoir à Mme Bayle), Mme Segueni (pouvoir à M. Galiana), M. Vallon (pouvoir à Mme Diatta).

Secrétaire : M. Alain Bornes

### Objet : Questions Financières Diverses

Après en avoir délibéré,  
Le conseil municipal,

**AUTORISE** l'acquisition du véhicule Épareuse Rousseau sous contrat de crédit-bail CREDIPAR n° Z0089683001 par levée d'option d'achat, pour un montant de 298,20 euros ;

**DÉCIDE** l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables liste N° 60957011, pour un montant de 2954,86 euros ;

**ACCEPTTE** le remboursement Allianz de 9877,39 euros relatif au sinistre du 29 octobre 2019, chute d'un arbre sur un ouvrage Enedis.

Le Maire,

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance,

Olivier PEVERELLI



Alain BORNES